ARRETE MUNICIPAL N° 2022-T23 du 07/11/2022

Portant règlementation de la circulation sur la RUE DU SABOTIER, du 09/11/2022 au 09/12/2022, à l'occasion de la création d'un branchement ENEDIS en traversée de route, commune de Nohant-Vic.

Le Maire de Nohant-Vic,

Vu le code de la route.

Vu le code de la voirie routière.

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 modifié relatif à la signalisation des routes et des autoroutes.

Vu l'arrêté interministériel du 6 novembre 1992 modifié approuvant la 8ème partie du livre I de l'instruction interministérielle sur la signalisation routière - signalisation temporaire,

Vu la demande présentée le 22 septembre 2022 par INEO Réseaux Centre Châteauroux 36130 DEOLS,

Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, il est nécessaire de règlementer la circulation,

ARRETE

Article 1

Du 09/11/2022 au 09/12/2022, à l'occasion de la création d'un branchement ENEDIS en traversée de route, réalisé et organisé par INEO Réseaux Centre Châteauroux 36130 Déols et/ou ses sous-traitants, la circulation sera règlementée sur la RUE DU SABOTIER, commune de Nohant-Vic

Article 2

Au droit de la section réglementée, la circulation sera interdite à Tous véhicules dans les 2 sens (sauf Riverains, Véhicules de secours et Véhicules de Transports scolaires et autres transports en commun).

Article 3

La signalisation nécessaire à l'application du présent arrêté sera mise en place, entretenue et déposée par INEO Réseaux Centre Châteauroux 36130 Déols et/ou ses sous-traitants.

Article 4

Les contraventions au présent arrêté seront constatées et réprimées conformément aux lois et règlements en vigueur.

Article 5

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs et affiché à :

- chaque extrémité des sections règlementées,
- la mairie concernée.

Article 6

Le Maire de Nohant-Vic.

INEO Réseaux Centre Châteauroux 36130 Déols

Sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté dont copie est adressée à :

Compagnie gendarmerie La Châtre

Le SDIS - Les Rosiers - 36130 MONTIERCHAUME

Le SAMU - 216 avenue de Verdun - 36000 CHATEAUROUX

Région Centre Val de Loire - ERCVL36 - Service Transports

A Nohant-Vic, le 07/11/2022

Le Maire de Nohant-Vic, Patrick NONIN.



Certifié exécutoire
Transmis à la Sous-Préfecture le : 08/11/2022
Publié, affiché ou natifié le : 08/11/2022
La Maire



Voies et délais de recours: cette décision peut faire l'objet d'un recours contentieux dans le délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification, devant le tribunal administratif de Limoges.